RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ROSA FINANCE
Société à responsabilité limitée au capital de 14 380 841 euros
Siège social : 8, rue Guy Moquet, 95100 Argenteuil
519 067 227 RCS Pontoise

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2025

SEPTIÈME RÉSOLUTION

Les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires et des Commissaires aux Comptes suppléants arrivent à échéance à l'issue de la présente réunion.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide :

- de renouveler le mandat de **Monsieur Serge COMBE**, Commissaire aux comptes titulaire,
- de remplace la société **E3C CONSULTING**, Commissaire aux comptes suppléant, par :

la société **AUDIT XPERTISE**,
société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros,
dont le siège social se situe 325 chemin des Vernets, 26320 Saint-Marcel-les-Valence,
immatriculée au RCS de Romans sous le numéro 979 739 703,
représentée par la société DAM FCCM,
elle-même représentée par Monsieur Fabien DAMIRON,

pour un mandat de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2030 ;**

- de ne pas renouveler les mandats de **Nicanor RICOTE**, co-commissaire aux comptes titulaire, et de **RM CONSULTANTS ASSOCIES**, co-commissaire aux comptes suppléant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

